

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

1

OCTOBRE 2012

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

À titre de maire de la ville de Salaberry-de-Valleyfield, j'ai le plaisir de vous faire état de la situation financière de notre municipalité. Le cadre de gestion des municipalités du Québec impose cet exercice avant que ne s'amorce la préparation du budget de la prochaine année fiscale.

Cette étape administrative permet au conseil municipal et aux directions des services aux citoyens de faire le point sur l'avancement des projets et activités projetés pour l'année en cours et donne un aperçu du contrôle budgétaire exercé en cours d'année. Cette pratique à laquelle sont astreintes les administrations municipales dans l'exercice de leur mandat respectif permet, si nécessaire, d'ajuster le tir, de préciser les mesures et de resserrer, au besoin, les dépenses afin d'atteindre l'équilibre budgétaire pour l'année courante.

Une autre année financière tire donc à sa fin et celle-ci aura été, sans l'ombre d'un doute, et comme plus d'une dans le passé, le témoin de l'accomplissement d'un nombre important de projets de différentes natures qui ont été complétés ou qui sont en cours d'exécution, soit sur une base continue ou soit en cours de chantier. Ces travaux d'importance transforment actuellement notre paysage urbain et nous donnent un aperçu de ce qu'est en train de devenir notre ville, cette capitale régionale qui rayonne et assume son leadership à l'échelle régionale et nationale. Tous ces projets et toutes ces initiatives ont un but commun, soit celui d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyennes et concitoyens et de faire en sorte d'assurer leur mieux-être quotidien.

Au début de son mandat, le conseil municipal avait pris l'engagement de prioriser le développement économique, entre autres, afin de créer de l'emploi et de poursuivre avec plus d'intensité le programme de réhabilitation de nos infrastructures tout en profitant au maximum des programmes de subventions des gouvernements des paliers supérieurs. Nous avons donc maintenu le cap à ce niveau et les travaux en cours d'exécution dans les secteurs des rues

DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

OCTOBRE 2012

Victoria, Victoria Est, Hébert et Fabre témoignent de l'importance donnée par le conseil au respect de cet engagement. Également, les travaux de parachèvement de l'autoroute 30 ont nécessité, de notre part, la réalisation de travaux municipaux tous aussi importants et nous devons, bien sûr, articuler nos décisions en considération des effets structurants qu'apporte cette nouvelle voie d'accès à notre ville. Salaberry-de-Valleyfield a longtemps été considérée comme une destination finale. Avec l'autoroute 30, elle devient un carrefour intermodal, une voie de passage incontournable et un accès à tous les marchés nord-américains. Ce n'est pas le fruit du hasard si curieusement nous redevons ce carrefour que nous avons été à la fin du 19^e siècle alors que Salaberry-de-Valleyfield occupait le 6^e rang en importance économique et populationnelle au Québec. Voilà un juste retour des choses.

Ce que nous avons fait de mieux ces dernières années, c'est de planifier, de réfléchir avant de passer à l'acte; de cette façon, nous avons mieux géré nos investissements et mieux contrôlé la croissance de notre dette. On ne peut pas imaginer investir autant et que cela n'ait pas d'impact sur l'accroissement de la dette, mais les occasions où les paliers gouvernementaux supérieurs sont au rendez-vous avec des programmes financiers de soutien à l'investissement dans la réhabilitation sont à saisir et c'est ce que nous avons fait.

D'autre part, l'amélioration, voire la modernisation de nos infrastructures, nous permet comme Ville d'avoir mieux à offrir aux promoteurs et investisseurs qui découvrent les avantages de faire affaire avec nous et de s'investir ici. La promotion de notre ville cible les promoteurs d'ici et d'ailleurs susceptibles d'accroître, par leurs projets à court et moyen termes, la richesse foncière de la ville et ainsi contribuer à l'effort fiscal de nos citoyens.

Nous allons donc poursuivre dans la même veine et continuer d'assumer le leadership régional en matière de développement. Toutefois, nous comptons ralentir la cadence de la programmation des grands travaux de réhabilitation considérant que les programmes gouvernementaux en vigueur actuellement, lesquels se terminent en 2013, ont atteint leur maturité et que de nouveaux programmes vont devoir être négociés par les grandes unions municipales avec les gouvernements fédéral et provincial. Avec l'arrivée d'un nouveau

DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

OCTOBRE 2012

gouvernement à Québec, ces négociations vont être entreprises à court terme de sorte que nous pourrions relancer notre programmation en 2014. Ça ne veut pas dire qu'il ne se réalisera pas de travaux dans la prochaine année. Nous avons déjà pris des engagements pour investir dans la réalisation de travaux de mise à jour des équipements du parc Delpha-Sauvé de même que nous nous engagerons, en 2013, dans la réalisation des travaux de modernisation de la station de traitement des eaux usées *La Seigneurie*. Dans ce dernier cas, nous connaissons déjà, en grande partie, la contribution gouvernementale qui viendra compléter le financement de ce projet. De plus, nous travaillons à planifier, pour 2013, un programme d'intervention dans les quartiers afin d'améliorer les équipements à l'usage quotidien des citoyens (ex. : trottoirs, structures de réduction de vitesse, lampadaires, etc.). Nous ferons état de ce programme lors de la présentation budgétaire de décembre prochain.

Tout cela augure donc bien pour la prochaine année. Avec l'appui des citoyens, nous saurons poursuivre cette quête du succès et de la croissance.

Nous en sommes déjà à la planification de cette nouvelle année financière 2013. Le cycle budgétaire annuel débute par le présent rapport du maire sur la situation financière de la Ville qui, conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, doit traiter des sujets suivants :

- Les états financiers 2011 et le rapport de l'auditeur externe;
- Le programme triennal d'immobilisations 2012 – 2013 – 2014;
- Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours;
- Les orientations générales du prochain budget ainsi que du programme triennal d'immobilisations 2013 – 2014 – 2015.

De plus, conformément à la Loi sur les cités et villes, le maire doit déposer la liste de tous les contrats comportant des dépenses de plus de 25 000 \$ pour un même fournisseur, intervenus depuis son dernier rapport dont le dépôt a été effectué le 22 novembre 2011. Cette liste est accessible au public et peut être consultée au Service du greffe à partir d'aujourd'hui.

Également, en vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le maire inclut, dans son rapport annuel sur la situation financière, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit pour ses prestations de services.

En dernier lieu, nous avons également procédé, au cours de l'assemblée du conseil du 10 juillet dernier, au dépôt du résultat des calculs des indicateurs de gestion pour l'année 2011, tel que prescrit par la Loi.

Synthèse de l'exercice 2011 et projection financière de l'année 2012

L'année 2011 a été marquée par une mobilisation constante de tout l'appareil municipal, tous ont été mis à contribution, nos services municipaux, par l'entremise de leur personnel, aussi bien que les membres du conseil. Les engagements financiers consentis au cours des dernières années et nos efforts budgétaires à soutenir les investissements dans nos infrastructures nous ont permis de poursuivre le travail entrepris afin de mener à terme plusieurs projets améliorant l'offre de services à nos citoyens et citoyennes. La conclusion des travaux des différents projets a respecté les échéanciers prévus. Les problèmes soulevés lors de la mise en opération de certains systèmes ont été corrigés et la finition extérieure de l'ensemble des grands travaux, a été complétée. Ainsi, ont été menés à terme les grands travaux du Hameau Pointe-Meloche et de Grande-Île Est, de réhabilitation des infrastructures de la rue Maden, d'une partie du boulevard du Havre et de la rue Dufferin, les travaux d'infrastructures du chemin Larocque, des rues Ellice et Saint-Théodore. Tous les accès sont désormais carrossables et nous remercions les citoyens qui ont fait preuve de patience tout au cours de l'exécution de ces travaux.

Durant l'année 2011, plusieurs projets tous aussi importants que ceux mentionnés précédemment ont été réalisés : l'addition de réseaux sanitaires dans le parc industriel et portuaire Perron, la mise à niveau des équipements récréatifs de plusieurs parcs, le

DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

OCTOBRE 2012

prolongement de travaux d'infrastructures sur le boulevard Bord-de-l'Eau dans le secteur du golf de Valleyfield, la construction de nouvelles infrastructures de services dans l'écoparc industriel 30/530 ainsi que l'amorce des travaux de réhabilitation de la rue Victoria et d'une partie de la rue Hébert. Ce fut un programme fort chargé qui a occupé l'ensemble de notre organisation municipale et nous croyons que les citoyens sont satisfaits du travail accompli et des améliorations apportées à l'infrastructure de notre ville. Salaberry-de-Valleyfield s'embellit de plus en plus et nous pouvons tous être fiers d'être Campivallensiennes et Campivallensiens. On peut sans conteste affirmer que Salaberry-de-Valleyfield bouge de partout ce qui fait en sorte que plusieurs secteurs de la municipalité sont touchés par nos interventions; les perturbations sont passagères mais le bénéfice que nous en tirerons tous sera permanent.

Profitant au maximum des programmes de subventions mis à sa disposition par les deux paliers de gouvernement; la Ville mettra en branle d'autres projets, à très court terme; ils sont en planification depuis plusieurs années et ont fait l'objet de communications nombreuses auprès de la population. Par exemple, rappelons la construction du nouveau poste de police de la MRC de Beauharnois-Salaberry dont nous serons les maîtres d'œuvre. Ce projet se réalisera sur des terrains acquis par la Ville, suite à une transaction avec la compagnie Goodyear, sur la rue Hébert à proximité des tours Saint-Charles. Notons que l'édifice respectera la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) qui permet une consommation moindre d'énergie, d'eau et de ressources naturelles.

Le parachèvement imminent de l'autoroute 30 a déjà des effets positifs sur l'ensemble du milieu des affaires; plusieurs projets commerciaux et industriels concrets et structurants s'annoncent. Le port de Valleyfield poursuit sa croissance et atteindra encore une fois ses objectifs cette année. L'administration portuaire planifie d'ailleurs un important agrandissement de ses infrastructures; les autorités du port en feront elles-mêmes l'annonce au cours de la prochaine année. De nouvelles entreprises réalisent leur aménagement dans nos parcs industriels telles la Société d'exploitation de la NA30 qui construit actuellement ses bureaux d'affaires dans le nouvel écoparc industriel et la société Nemaska qui projette la construction

DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

OCTOBRE 2012

d'installations visant à traiter et produire le lithium destiné à la production de piles électriques dans le parc industriel et portuaire Perron. Soulignons fièrement que d'autres projets industriels seront annoncés sous peu.

D'autre part, les travaux d'agrandissement du palais de justice se poursuivent et devraient être complétés au printemps prochain. L'ouverture de l'autoroute 30 est toujours prévue pour décembre de cette année et c'est avec impatience que tous et toutes attendent de rouler sur cette infrastructure qui va changer le cours de notre développement dans les prochaines années.

Nous réalisons, aujourd'hui, que plusieurs de nos initiatives ont obtenu un succès dépassant nos espérances telles que les représentations du spectacle Ohneka qui, pour une troisième année consécutive, se sont avérées toutes aussi populaires et que dire de nos festivals tant courus tels les Régates, le Festival équestre, le Festival des arts visuels et bien d'autres activités qui ont fait le plein de spectateurs. Ne passons pas sous silence le Championnat Mondial des 10 danses qui a récemment été un grand succès et nous a permis de prendre conscience que l'aréna Salaberry pouvait s'avérer une salle de spectacle à grand déploiement. C'est à coup sûr que Salaberry-de-Valleyfield tisse sa toile afin d'être connue et reconnue à grande échelle. On sait maintenant, partout dans le monde, où nous logeons.

Nous vivons une période historique exaltante dans cette quête de développement. Ces nouvelles entreprises et ces nouveaux marchés qui s'ouvrent nous amèneront des travailleurs et travailleuses qu'il faut loger. Une raison de plus pour multiplier les projets domiciliaires. Par conséquent, la population s'accroît et les commerces en profitent. La création et la consolidation d'emplois sont au cœur de nos préoccupations et nous sommes fiers de réussir, tout de même, à maintenir le cap dans un contexte économique nord-américain dont la stabilité est ébranlée.

L'année 2012 aura été une de continuité dans la planification et la réalisation des grands travaux d'infrastructures déjà entrepris et ceux débutés au cours de l'année. Ce que nous

DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

OCTOBRE 2012

avons amorcé l'an dernier est en phase de conclusion et nous n'avons entrepris que quelques nouveaux projets. Au cours de l'année 2013, nous allons préférer laisser respirer nos citoyens, en sachant toutefois que nous entreprendrons un programme de travaux, cette fois, reliés à la mise à niveau des équipements et mobiliers de plusieurs parcs de quartier, à la réfection majeure du parc Delpha-Sauvé, au déploiement de réseaux pédestres et cyclables ainsi qu'à la plantation d'arbres pour enrichir notre foresterie urbaine. La liste de ces travaux à réaliser vous sera soumise d'ici quelques semaines lors de la présentation du budget 2013.

Il reste beaucoup à faire et il nous faut planifier et travailler à l'élaboration de l'exercice budgétaire 2013 tout en tenant compte des contraintes financières des familles dont plusieurs sont à la limite de leurs ressources. Nous devons nous assurer de l'équilibre entre les développements économique et social et cette recherche d'équilibre nous impose des limites et nous conduit à une gestion responsable de notre endettement.

La préparation d'un budget est une tâche complexe, laborieuse et essentielle à la planification des dépenses à accomplir; la performance de l'année qui se termine est susceptible de donner le ton à ce que sera la prochaine année. Le rôle d'évaluation triennal en sera à sa troisième et dernière année d'application. Les contribuables n'auront donc pas la surprise d'une hausse ou d'une baisse de la valeur foncière de leur propriété. Rappelons-nous que l'évaluation de nos propriétés est faite par une société indépendante qui remplit ses obligations en vertu d'une loi spécifique sur l'évaluation foncière adoptée par le gouvernement du Québec.

Au cours des prochaines semaines, les différentes directions de services de la Ville, sous la coordination du directeur général, mettront en place les bases du budget de l'année 2013. Par la suite, le conseil municipal entreprendra l'étude détaillée des demandes budgétaires afin de répondre aux besoins de la population et respecter sa capacité de payer; il y aura des choix à faire et nous les ferons de façon réfléchie et responsable.

J'ai donc l'honneur et le privilège de vous livrer les commentaires suivants :

I- **Les états financiers 2011 et le rapport de l'auditeur**

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2011 audités ont été déposés à la séance du conseil du 10 juillet dernier. Le rapport d'audit fait mention de l'opinion suivante et je cite :

« À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Les activités de fonctionnement (opérations courantes excluant les dépenses d'infrastructures) de l'année 2011 se sont soldées par les résultats suivants :

- Revenus : 68 354 411 \$
- Charges : 66 555 394 \$
- Excédent : 1 799 017 \$

De cet excédent de fonctionnement, 474 265 \$ ont été réalisés par les opérations financières de la Société du Port de Valleyfield. L'excédent provenant des opérations exclusives de la Ville est donc de 1 324 752 \$, soit un écart positif de 2,08 % par rapport à nos prévisions budgétaires. Cet écart témoigne du respect, par l'ensemble de l'organisation municipale, des objectifs budgétaires fixés par le conseil.

Quoique cet excédent semble important sur le plan monétaire, il demeure quand même très modeste compte tenu de l'ampleur des besoins. Considérant cet excédent, une ville de notre catégorie, dans un contexte de saine gestion, doit mettre en réserve certaines sommes de son budget pour pallier aux situations imprévisibles, voire les urgences, et aussi de façon à disposer des leviers financiers nécessaires pour réagir aux opportunités qui se présentent. À cet égard, le conseil municipal a procédé à des affectations budgétaires et s'est doté de

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

9

OCTOBRE 2012

réserves dédiées à ses fins. En conséquence, le niveau des réserves de toute nature en date du 31 décembre 2011 s'établit comme suit :

Surplus non affecté – libre	560 739 \$
Fonds de réhabilitation des infrastructures et réseaux (Fonds bleu)	271 859 \$
Équilibre budgétaire 2011	200 000 \$
Surplus affecté – secteur Salaberry-de-Valleyfield	0 \$
Surplus affecté – secteur Saint-Timothée	0 \$
Surplus affecté – secteur Grande-Île	(239 907) \$
Dépenses 2011 reportées en 2012	834 504 \$
Surplus réservé – parc industriel	211 593 \$
Fonds de réserve pour la réfection du boulevard Sainte-Marie	495 374 \$
Réserve pour acquisition d'immeubles	803 122 \$
Réhabilitation des infrastructures pour la Société du Port	474 265 \$
Réserve pour le stationnement	37 500 \$
Fonds de réfection des rues et routes – droits sur les carrières	464 160 \$
Réserve pour les parcs	21 645 \$
Fonds résidentiel	78 244 \$
Fonds réservé Comité mixte municipal-industriel (mesures d'urgence)	21 064 \$
Pour un total de	4 234 162 \$

Les citoyennes et citoyens constateront donc que l'administration municipale applique les principes d'une gestion responsable, année après année, en générant des marges de manœuvre appréciables permettant de mieux affronter les imprévus et, par voie de conséquence, de mieux planifier l'avenir. Ces marges nous permettent, en outre, de planifier davantage la réalisation des projets municipaux structurants et de bonifier, dans beaucoup de cas, les travaux que nous avons entrepris ou allons entreprendre au cours de la prochaine année et de celles à venir.

DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

OCTOBRE 2012

2- Programme triennal d'immobilisations pour les années 2011 – 2012 – 2013

Outre les dépenses d'opération, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a réalisé, en 2011, un ensemble de projets d'investissement totalisant une somme de 19 321 914 \$. Les principaux projets réalisés sont :

Réfection des stations de pompage (réseau d'égout)	1 248 790 \$
Infrastructures Hameau Pointe-Meloche	3 200 741 \$
Infrastructures rue Maden, rue Dufferin, boulevard du Havre	1 930 124 \$
Infrastructures chemin Larocque, rue Ellice	1 866 370 \$
Infrastructures rue Notre-Dame	514 487 \$
Infrastructures parc industriel et portuaire Perron	5 949 921 \$
Pavage, bordures et éclairage – rues diverses	1 308 278 \$
Parcs et terrains de jeux	1 898 477 \$
Infrastructures parc industriel 30/530	283 434 \$

Ces dépenses d'investissement ont été financées par des emprunts à long terme (10 145 000 \$), des subventions (4 913 000 \$), par des paiements au comptant des contribuables (609 872 \$), par des affectations de fonds réservés (463 019 \$) et par le solde provenant des surplus réalisés par la Ville et d'emprunts au fonds de roulement.

La réalisation de ces investissements majeurs, dans le cadre du programme de réhabilitation des infrastructures municipales, font en sorte de pousser, à la hausse, l'endettement total net de la Ville qui se situe, au 31 décembre 2011, à 143 994 450 \$. Toutefois, tel que mentionné dans le précédent rapport portant sur les états financiers 2011, cette dette globale n'est pas supportée par nos citoyens contribuables exclusivement. Il faut comprendre que lorsque nous réalisons, par exemple, des travaux d'infrastructures qui sont en partie subventionnés par les paliers gouvernementaux supérieurs, la Ville doit procéder à l'emprunt de la totalité des sommes nécessaires pour réaliser le ou les projets, incluant la part de la subvention gouvernementale. Le gouvernement rembourse ensuite sa part, capital et intérêt, sur une

OCTOBRE 2012

période de dix ans; on parle donc d'une partie de la dette à la charge du gouvernement du Québec.

On peut donc tracer le portrait des entités responsables du paiement de notre dette de la façon suivante : à la fin de l'exercice financier 2011, la portion de dette payable par l'ensemble des citoyens contribuables de la Ville s'établit à près de 74 M\$, la dette payable par les riverains, ce qu'on appelle des répartitions, est de l'ordre de 27 M\$, la dette à la charge du gouvernement du Québec par ses programmes de subventions totalise près de 18 M\$, la dette à la charge de la Société du Port de Valleyfield totalise 7 M\$ et pour terminer la dette à la charge de différents organismes (MRC, Valspec, La Cité des Arts et des Sports, etc.), dont le cautionnement est assuré par la Ville, totalise 18 M\$.

3- Indications préliminaires des états financiers 2012

L'année 2012 est marquée par la continuité, soit le parachèvement des grands projets en cours et la planification de nouveaux projets d'envergure. À cet effet, nous avons mis en chantier, au cours de l'année 2012, les projets suivants : l'aménagement des infrastructures de l'écoparc industriel appelé « carrefour 30/530 » situé dans le quartier Saint-Timothée, au sud de la nouvelle autoroute A530, la réfection des infrastructures des rues Victoria, Victoria Est, Fabre et Hébert comportant notre premier carrefour giratoire ainsi que des travaux de mise à niveau des équipements et mobiliers de parcs dont une partie majeure dans le parc Delpha-Sauvé. Nous planifions actuellement le démarrage des travaux de la mise à niveau et de la modernisation de la station d'épuration *La Seigneurie*; l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de réhabilitation de cette station se fera vraisemblablement au cours de l'année 2013, les travaux devant être complétés en 2014.

OCTOBRE 2012

Dans la planification et les choix de travaux que nous mettons à notre programmation de réhabilitation d'infrastructures en particulier, nous réitérons résolument notre engagement dans l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens et aussi notre engagement à profiter au maximum des subventions mises à notre disposition par les paliers de gouvernements supérieurs toujours prioritaires à nos yeux.

En ce qui a trait aux résultats des opérations financières courantes, nous sommes au dernier trimestre d'une année bien remplie mais sans grandes surprises. Néanmoins, l'analyse de notre situation budgétaire 2012 nous laisse entrevoir un résultat financier positif modeste et dans le respect de l'ensemble de nos prévisions budgétaires adoptées en décembre dernier.

4- Orientation du budget 2013 et du programme des dépenses en immobilisations 2013 – 2014 – 2015

Depuis quelques semaines, la direction générale et les services municipaux ont entrepris de travailler à l'élaboration des prévisions budgétaires pour l'année financière 2013. La Ville de Salaberry-de-Valleyfield, par son conseil, souhaite poursuivre sa démarche de croissance et mettre l'accent sur le développement économique et touristique et ainsi affirmer son leadership régional tout en s'assurant de la compétitivité fiscale à l'échelle régionale et nationale. Nous entendons poursuivre le programme d'amélioration des services rendus à nos citoyens tout en agissant avec prudence et rigueur sur le contrôle de la croissance des coûts.

Plusieurs travaux d'infrastructures seront complétés au cours de l'année 2013 et un certain nombre d'autres seront amorcés. Au nombre des travaux planifiés, rappelons ceux des rues Victoria, Victoria Est, Fabre et Hébert, de la mise à niveau de la station d'épuration *La Seigneurie*, de la mise à niveau des équipements et mobiliers de plusieurs parcs, de la réfection majeure du parc Delpha-Sauvé, de la mise en place de réseaux pédestres et cyclables ainsi que l'aménagement de foresterie urbaine.

DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

OCTOBRE 2012

Ces travaux seront en grande partie financés par le programme de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence, le fonds général de la municipalité et une partie de ces travaux fera l'objet d'une contribution des riverains comme c'est le cas pour une grande partie des travaux en cours.

À la demande du conseil municipal, le Service de l'ingénierie de la Ville est à développer un programme d'intervention dans tous les quartiers afin de compléter des travaux visant à faciliter la mobilité des résidents, à sécuriser les piétons dans les zones à fort déplacement automobile et à réduire la vitesse de circulation véhiculaire dans des secteurs névralgiques. Les citoyens seront informés de ce programme au début de la prochaine année.

Le programme triennal d'investissements sera donc, pour la prochaine année, un peu plus modeste mais respectera la planification établie au cours des dernières années. En conséquence, les travaux déjà entrepris seront complétés et nous mettrons tout en œuvre pour profiter au maximum des subventions issues des programmes gouvernementaux pour la réhabilitation des infrastructures. Nous chercherons à densifier notre territoire en poursuivant notre travail de développement des zones à fort potentiel, mais non construites, tant au niveau résidentiel, commercial qu'industriel.

Je vous informe enfin que les prévisions budgétaires pour l'année 2013 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2013–2014–2015 seront adoptés le mardi 11 décembre, dès 18 h, lors d'une assemblée publique spéciale tenue en ces lieux; et à 19 h suivra la séance régulière mensuelle du conseil. Ces séances seront télédiffusées en direct sur les ondes de TV Cogeco Câble 13.

5- Rémunération des élus municipaux

Afin de respecter les termes de la loi qui régit les cités et villes du Québec, je vous informe que la rémunération actuelle du maire de Salaberry-de-Valleyfield, pour l'année 2012, s'établit à 77 656 \$, plus une allocation de dépenses non imposable de 15 310 \$, ce qui représente une

OCTOBRE 2012

somme globale de 92 966 \$. Les conseillers municipaux, quant à eux, reçoivent une rémunération de 20 467 \$ et une allocation de dépenses non imposable de 10 233 \$, totalisant 30 700 \$ annuellement.

De plus, le maire reçoit, pour sa participation à divers organismes et comités, une rémunération basée sur sa présence aux diverses réunions des conseils d'administration où il siège. Le Centre local de développement Beauharnois-Salaberry (CLD), la Municipalité régionale de comté Beauharnois-Salaberry (MRC) et d'autres comités font l'objet d'une rémunération additionnelle. Les montants estimatifs des sommes qui pourraient être reçues pour l'année 2012 s'élèvent à environ 15 000 \$. Cette rémunération additionnelle provient principalement du fonds administratif de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

6- Indicateurs de gestion de l'année 2011

Tel que mentionné précédemment, nous avons déposé, il y a quelques mois, les indicateurs de gestion pour l'année 2011. Ces données sont disponibles sur le site Internet de la Ville, à la page d'accueil sous l'onglet administration. Ces indicateurs nous permettent de comparer notre administration et nos services à l'ensemble des autres municipalités du Québec, de cibler nos points forts et d'identifier les champs d'amélioration à considérer et à réviser.

Pour une très grande majorité des indicateurs, nous nous maintenons à l'intérieur des normes, et dans la plupart des cas, nous sommes avantageusement positionnés en dessous des coûts moyens des autres villes comparables, ce qui témoigne de notre gestion rigoureuse année après année. Nous nous distinguons particulièrement au chapitre des coûts reliés au déneigement, à l'approvisionnement et la distribution de l'eau potable ainsi que dans le coût de traitement des eaux usées. On peut également mentionner que nous sommes dans la bonne moyenne en ce qui a trait aux coûts reliés à la voirie municipale, un secteur majeur de nos responsabilités municipales.

DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

OCTOBRE 2012

De plus, malgré les investissements très importants, la Ville demeure, sur le plan de la taxation générale, dans la moyenne des villes comparables particulièrement au chapitre de l'effort consacré au service de la dette, ce qui signifie que notre taux de croissance est supérieur à la croissance de notre endettement. Ces indicateurs prouvent que les investissements réalisés, même en recourant à l'endettement, ont été rentables.

7- **Conclusion**

Voilà donc, Chères concitoyennes, Chers concitoyens, le message que votre conseil municipal tenait à vous livrer à l'approche de l'année 2013. Notre objectif demeure toujours que la Ville de Salaberry-de-Valleyfield se hisse au plus haut niveau en termes de développement, de qualité de services et de qualité de vie des cités régionales au Québec et au Canada. Faisons toutes et tous en sorte que ce positivisme accentue davantage notre fierté d'être Campivalensienne et Campivalensien. Encore une fois cette année, la Ville a été honorée à l'échelle nationale, en recevant la plus haute distinction de l'Union des municipalités du Québec « Mérite Ovation municipale - Le Prix Joseph-Beaubien Étoile d'or » pour son projet d'aménagement du parc vert de l'École Sacré-Cœur dans le quartier Champlain. Le Réseau Québécois de Villes et Villages en Santé a aussi reconnu l'excellence de ce projet en l'honorant d'un grand prix « Les communautés conviviales et solidaires de plus de 20,000 personnes ».

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier le directeur général, le personnel de nos directions et de l'ensemble des services de la Ville pour le travail accompli au cours de l'année, pour leur collaboration constante et leur attitude manifestement positive à l'égard de la mission de qualité que nous nous sommes fixés comme organisation municipale. Je voudrais aussi remercier chacun des membres de notre conseil municipal pour leur engagement, leur disponibilité et leur capacité à faire front commun dans les démarches et les décisions, aussi difficiles soient-elles, visant à faire grandir notre ville.

DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

OCTOBRE 2012

Et à vous Chères concitoyennes et Chers concitoyens, je vous remercie de la confiance que vous témoignez à l'égard de votre conseil municipal. Je vous assure, en tant que maire et membre du conseil municipal, de mon entier dévouement dans l'administration de nos affaires municipales. J'ai la ferme conviction qu'ensemble nous atteindrons les objectifs que nous nous sommes fixés et que notre ville jouera encore davantage ses rôles de capitale régionale et de moteur économique de toute notre région : le Suroît. Nous avons la difficile tâche de réussir et, avec la collaboration et la bonne volonté de toutes et tous, nous y parviendrons.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Lapointe', with a large, stylized initial 'D'.

Denis Lapointe, ing. M. ing. env.

Maire

Le 16 octobre 2012